

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Rentrée scolaire particulière pour près de 700 jeunes

La rentrée scolaire aura lieu la semaine prochaine. 47 enfants de la classe d'âge 2004/2005 entreront à l'école enfantine. 416 élèves poursuivront leur scolarité dans les 27 classes d'école primaire, y compris la deuxième année d'école enfantine, et 230 dans les 12 classes de l'école secondaire.

Cette rentrée est particulière, en raison des changements qu'elle connaît.

Les **horaires blocs** seront introduits. Les mêmes horaires doivent être appliqués le matin dans toutes les écoles enfantine, primaire et secondaire de la commune, avec au moins 4 leçons. Seules quelques dérogations sont autorisées (début plus tôt le matin à l'école secondaire). Selon les horaires blocs, l'école commencera tous les matins à 8 h.35 et se termine à 12 h 00 pour la plupart des élèves.

Une des conséquences de l'introduction des horaires blocs est qu'un très grand nombre d'enfants arriveront et partiront en même temps des écoles.

Il est recommandé aux parents de profiter de ces horaires blocs pour favoriser les déplacements à pied à l'école. Des lignes de pedibus seront mises en places. Les parents qui souhaitent y inscrire leurs enfants, et participer au pedibus sont priés de contacter le secrétariat de l'école primaire, atteignable au 032 941 24 77

Afin d'assurer la sécurité des déplacements, la police municipale sera présente aux abords des écoles et sur les lieux de passage importants (Place du 16-Mars et traversée de la route cantonale). Les automobilistes sont invités à être attentifs et à céder la priorité due aux enfants qui traverseront la route. Afin d'assurer ces traversées de la route cantonale, des **patrouilleurs scolaires** sont toujours recherchés. Les personnes intéressées sont priées de contacter M. Claude Godel, police municipale intercommunale, au 032 942 44 05. Leur engagement sera rémunéré.

Pour les parents qui, malgré tout, souhaitent amener leur enfant à l'école en voiture, il est rappelé que le lieu de pose et dépose se trouve exclusivement à la rue Agassiz. Tout arrêt sur les rues du Collège et de la Chapelle (entrées est et ouest de l'Esplanade) est interdit pour des raisons de sécurité, et il est rappelé que le stationnement devant des garages ou sur des places privées n'est pas admis.

La rentrée scolaire 2009 marque aussi l'introduction de **l'Ecole à journée continue**. Cette offre permet aux parents de faire garder leur enfant dans une structure professionnelle le matin avant l'école, à midi (avec repas) et l'après-midi après l'école ou toute l'après-midi s'il n'y a pas l'école. Un service de devoirs surveillés est également à disposition. L'école à journée continue est offerte pour les enfants fréquentant les écoles enfantine, primaire et secondaire. Elle est assurée par le Griffon, qui dispose de locaux provisoires dans les halles de gymnastique (anciens cantonnements) et au Centre Saint-Georges, ainsi que par le Service des devoirs surveillés. Le projet de construction de nouveaux locaux adopté par le Conseil de ville le 18 juin 2009 sera soumis au Corps électoral le 27 septembre 2009.

Important : il n'y a plus de limitation de place. Tout parent qui le souhaite peut inscrire son enfant à l'école à journée continue, pour les moments désirés (matin, midi, après-midi). Pour obtenir les renseignements nécessaires (tarifs, etc.) et pour les inscriptions, il convient de s'adresser au **«guichet unique»** mis en place selon la nouvelle réglementation municipale. Ce guichet unique est géré par la Fondation La Pelouse qui a reçu la charge d'organiser les structures d'accueil. Il peut être contacté au **032 940 16 50**. Il permet également d'obtenir des renseignements sur les structures d'accueil préscolaires (crèches ; tarifs, places, etc.) pour les enfants non encore scolarisés.

Le Conseil municipal remercie d'ores et déjà tous les acteurs de cette rentrée scolaire particulière pour leur engagement et le travail accompli pour sa réussite.

Nonagénaire

Le 16 juillet 2009, M. Stéphane Boillat, maire, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus au home la Roseraie, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Jeanne Glauser pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires, à savoir deux vrenelis et une gerbe de fleurs.

Saint-Imier, le 12 août 2009
(cm)